

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 30 septembre 2021

Date de convocation : 21 septembre 2021
Date d'affichage : 21 septembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 28
Nombre de voix exprimé : 37

L'an deux mille vingt et un et le trente septembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Emilie BASTIE, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT Romain BRETTE, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Alain GOURLAND, Valérie GRANGE, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Nathalie LE BOUC, Brigitte MARGAILLAN, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Jacques NATTA, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Jean-Louis ROBERT, Richard ROUZET, Catherine SERRA, Bernadette VITALE

Procurations de : Pierre AUZOIS à Rose-Marie DUMONTIER, Mylène GARCIN à Géraud DE SABRAN PONTEVES Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Franck LAROCHE à Joëlle RICHAUD, Karine MOURET à Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Gregory RISBOURG à Geneviève JEAN, Nicolas SALERNO à Séverine MAUGAN-CURNIER,

Absents et excusés : Jean-François LOVISOL, Philippe EGG, Anne-Marie DAUPHIN et Michel SIMOS ;

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-088
Modification des statuts du Parc Naturel Régional du Luberon

Rapporteur : Catherine Serra

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2017-054 du 4 juillet 2017 approuvant l'adhésion au syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Luberon ;

Vu les statuts de COTELUB.

Considérant ce qui suit :

Par courrier en date du 27 juillet 2021, reçu le 2 août, le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) nous a informés que le conseil communautaire de Luberon Mont de Vaucluse (LMV) a approuvé son adhésion au syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL)

Cette adhésion se concrétise par une modification des statuts du syndicat mixte.

Il est proposé au conseil communautaire de COTELUB d'approuver l'adhésion de LMV au PNRL par le biais de cette modification statutaire.

Il est rappelé qu'à défaut de délibération de COTELUB dans les 2 mois à compter de la réception des nouveaux statuts, l'avis est réputé favorable.

Madame le rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver les nouveaux statuts du syndicat mixte du PNRL, à savoir l'adhésion de LMV ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** les nouveaux statuts du syndicat mixte du PNRL, à savoir l'adhésion de LMV ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

37 voix POUR unanimité des suffrages exprimés,

